

Négligence envers les enfants : état des connaissances et modalités d'intervention

Carl Lacharité,

psychologue, professeur titulaire,
département de psychologie,

Louise Éthier,

professeure titulaire,
département de psychologie,

Pierre Nolin,

professeur associé,
département de psychoéducation,
Université du Québec (Trois-Rivières)¹.

Synthèse de l'article original (voir « Pour en savoir plus ») rédigée par Sandrine Ragondet, interne en santé publique, unité petite enfance, direction de la prévention et de la promotion de la santé, Santé publique France.

Définition de la négligence envers les enfants

La négligence se manifeste par une carence significative voire une absence de réponse à des besoins d'un enfant, ceux-ci étant reconnus comme fondamentaux sur la base des connaissances scientifiques ou de valeurs sociales adoptées par la collectivité dont fait partie l'enfant.

Ces besoins fondamentaux sont principalement d'ordre physique ou éducatif. Toutefois, leur satisfaction repose sur un besoin primaire d'ordre psychologique : le besoin, pour l'enfant, d'attention ou de disponibilité psychologique de la part de son entourage.

La carence de réponse à des besoins entraîne un risque significatif pour le développement de cet enfant. Cette carence est attribuable à une difficulté significative ou à une incapacité (circonstancielle ou

chroniques) du réseau social proche de l'enfant d'agir conformément aux normes minimales de soins physiques, psychologiques ou éducatifs, reconnues à l'intérieur de la collectivité dont cet enfant fait partie.

Cette difficulté ou cette incapacité sont, en premier lieu, imputables aux parents (ou à tout autre adulte ayant la garde physique) de l'enfant. Toutefois, si ces derniers ne disposent pas de conditions minimales d'exercice de leurs responsabilités envers l'enfant, l'imputabilité doit être aussi « diffusée » à d'autres acteurs faisant partie des divers contextes de développement de l'enfant.

Sur la base des besoins spécifiques qui sont touchés, cette définition permet de distinguer au moins quatre types de négligence :

- la négligence physique : alimentation, logement, habillement, soins de santé, etc. ;
- la négligence éducative : stimulation, surveillance, supervision, encadrement, etc. ;
- la négligence multiple : besoins physiques et éducatifs ;
- la négligence affective où les besoins d'ordre physique ou éducatif semblent recevoir une réponse adéquate, mais où les figures parentales échouent, par ailleurs, à manifester l'attention ou la disponibilité psychologique que la société attend d'elles.

Ce dernier type de manifestation de négligence est particulièrement difficile à opérationnaliser (caractériser, *NDLR*) et repose, la plupart du temps, sur des actes de rejet, d'hostilité, d'intrusion ou d'indifférence psychologique. Mais surtout, un aspect de la dimension affective

de la négligence – difficulté, chez les personnes qui s'occupent de l'enfant, à manifester de l'attention et de la disponibilité psychologique envers ce dernier, ce qu'on appelle aussi la fonction réflexive – est présent dans les deux autres formes de négligence (physique et éducative). Cependant, la négligence affective peut aussi se manifester en l'absence de négligences physique et éducative. Dans ces cas, la négligence affective s'accompagne de conduites interactives qui interfèrent avec une réponse adéquate aux besoins de l'enfant (notamment : hostilité, intrusion, indifférence) et elle produit une forme particulière de négligence.

Étiologie de la négligence envers les enfants

La négligence envers les enfants repose sur la combinaison de deux mécanismes.

Le premier mécanisme relève d'une perturbation de la relation entre les figures parentales et l'enfant, caractérisée par la présence d'un faible taux d'interactions et, dans les moments où il y a interaction, de conduites réciproques principalement négatives.

Le second mécanisme consiste en une perturbation du rapport entre la famille et la collectivité, principalement caractérisée par l'isolement « fonctionnel » des figures parentales et de l'enfant :

- situations d'isolement social avec une absence ou quasi-absence de contacts entre la famille et son entourage ;
- situations à l'intérieur desquelles le réseau de soutien formel de la famille s'est développé, aux dépens du réseau informel, la vie sociale de la famille ne

tournant pratiquement plus qu'autour des services professionnels qu'elle reçoit ;

- situations d'insularité de la famille (réseau de soutien social essentiellement refermé sur lui-même), qui restreignent considérablement la provision régulière, variée et contingente de soutien informel et formel ;
- situations où des conflits interpersonnels à répétition provoquent de l'instabilité sociale qui interfère avec le soutien informel et formel.

Les facteurs contextuels, notamment l'absence de soutien social et de ressources collectives – économiques, sociales ou culturelles –, semblent peser particulièrement dans l'apparition des situations de négligence. La présence de facteurs de stress chroniques (événements incontrôlables, quotidiens), à la fois dans l'environnement et dans la famille elle-même, contribue au risque de négligence.

Sur le plan des caractéristiques des figures parentales, les deux principales conditions de risque reposent sur les situations de fertilité exacerbée ou excessive, et sur les problèmes de santé mentale. Le nombre de grossesses et de naissances, notamment lorsqu'elles sont non planifiées, constitue un important facteur de risque de négligence. Les problèmes de santé mentale associés à la négligence regroupent principalement la toxicomanie, la dépression et les troubles de la personnalité. Les habiletés (au sens de compétences, *NDLR*) sociales déficitaires (impulsivité, méfiance, faible estime de soi) de même que les faibles habiletés (au sens d'aptitudes, *NDLR*) à résoudre des problèmes – se manifestant, notamment, à travers des déficits cognitifs, voire un retard ou une déficience intellectuels – constituent des facteurs ayant un effet modéré sur l'apparition des situations de négligence envers les enfants. Les enfants eux-mêmes, à travers la présence de caractéristiques négatives, telles qu'un tempérament irritable ou des problèmes de comportement, contribuent à augmenter les risques de négligence à leur égard.

Conséquences de la négligence envers les enfants

La négligence envers les enfants se manifeste dans quatre domaines.

- Le premier a trait à une augmentation des risques de mortalité ou de morbidité sur le plan physique, se manifestant plus par des événements isolés portant atteinte à la vie d'un enfant – noyade, suffocation, empoisonnement, chute au moment où l'enfant est laissé sans surveillance –, que par des situations chroniques de négligence d'ordre physique – comme une malnutrition extrême causant le décès. Ces conséquences fatales semblent être particulièrement causées par une négligence de type éducatif ou multiple plutôt que de type essentiellement physique. Les risques de morbidité physique englobent des conséquences telles que l'exposition prénatale à l'alcool (syndrome d'alcoolisation fœtale) ou à d'autres psychotropes, les retards de croissance (résultant notamment de malnutrition), les lésions et les dommages cérébraux causés par des accidents ou par l'absence de soins médicaux disponibles dont peut avoir besoin un enfant.

- Le second domaine a trait à une augmentation des risques d'être exposé à d'autres formes de mauvais traitements : les situations de négligence constituent un creuset propice à l'apparition et au maintien d'abus physiques, psychologiques et sexuels de la part des figures parentales ou d'autres adultes de l'entourage de l'enfant.

- Un troisième domaine de conséquences porte sur les lourdes restrictions que doivent subir les enfants négligés à l'intérieur de leur « niche écologique ». Lorsqu'un enfant se développe, il a besoin d'une variété et d'une étendue d'expériences positives, à l'intérieur et à l'extérieur de sa famille, lui permettant de stimuler ses potentialités personnelles et d'explorer son monde. Les environnements négligents affectent directement l'accès, l'utilisation et la qualité des ressources de la collectivité mises à la disposition des enfants, ce qui vient réduire considérablement les occasions de participation des enfants à une variété de contextes sociaux et éducatifs normatifs qui contribuent, chez les enfants non négligés, à soutenir leur développement, en complément des relations familiales. Ainsi, les situations de négligence, en plus de

fragiliser directement le développement global des enfants, interfèrent avec les mécanismes de protection qui leur permettraient de réduire leur exposition à des conditions fragilisantes, de réduire l'impact négatif que ces conditions peuvent avoir sur eux, et qui leur permettraient de développer des stratégies positives pour y faire face efficacement.

- Le dernier domaine a trait aux séquelles développementales, directement attribuables à la négligence par les figures parentales.

Les séquelles développementales

La découverte sensorielle du monde et le développement neurocognitif

Les enfants négligés dès la petite enfance doivent explorer le monde sans cadre social leur permettant de rendre celui-ci intelligible. Ils peuvent alors se sentir dépassés et envahis par ce qu'ils perçoivent, et vouloir se protéger en se retirant ou en se désintéressant de ce qui les entoure. Ils peuvent aussi devenir avides d'exploration, mais celle-ci s'effectue de manière désordonnée et sans autre but que la stimulation elle-même. À la période préscolaire et lors de l'entrée à l'école, ils ont déjà accumulé des retards dans certaines fonctions neurocognitives (notamment : attention, concentration, mémoire, planification). Le caractère imprévisible du monde qui les entoure leur permet difficilement d'organiser de manière cohérente les relations de cause à effet. Si l'enfant, en plus d'être négligé, est violenté physiquement ou psychologiquement, son environnement devient alors imprévisible et hostile, une combinaison à laquelle il est particulièrement complexe et difficile de s'adapter. Au cours de la période scolaire, l'enfant négligé a de la difficulté à se concentrer et à planifier son travail. Les activités qui lui demandent des efforts sont vécues comme frustrantes et il préfère passer à autre chose. Contrairement aux enfants du même âge, il ne croit pas que la réussite est le résultat de ses efforts et il s'engage peu dans des activités avec la motivation de les maîtriser. De plus, l'enfant négligé

L'ESSENTIEL

► Cet article vise à décrire un modèle écosystémique de la négligence qui peut être appliqué, notamment, au développement de nouveaux programmes d'intervention et à l'évaluation de l'implantation et des effets de programmes existants. Carl Lacharité, Louise Éthier et Pierre Nolin y résument les conséquences de la négligence envers les enfants et y formulent des recommandations d'intervention. Synthèse et extraits choisis de leurs travaux.

manifeste souvent des problèmes de comportements qui interfèrent avec ses apprentissages. Il accumule ainsi, rapidement, les échecs scolaires. L'école devient un autre lieu imprévisible et parfois même hostile.

L'engagement mutuel et la communication

Au cours de la petite enfance, l'enfant négligé prend rapidement conscience que ses tentatives d'engagement social avec les personnes dont il partage la vie se soldent par des échecs. À d'autres moments, il est exposé à un déferlement de messages de la part des personnes qui l'entourent et qu'il arrive difficilement à décoder. Cela le rend confus et parfois même suscite de la peur (surtout s'il perçoit de l'hostilité dans les messages). À la période préscolaire, l'enfant négligé a peu d'incitations pour apprendre et utiliser des mots afin de communiquer avec son entourage – de toute façon, on ne l'écoute pas ! En revanche, il apprend de mieux en mieux à utiliser son corps pour communiquer les idées qu'il a en tête ou les émotions qu'il ressent. Il apprend à s'exprimer par ses actions, parce que c'est cette forme de communication que l'on utilise principalement avec lui. Au cours de la période scolaire, l'enfant négligé a peu d'intérêt à s'engager réellement avec ses pairs. Personne ne s'est vraiment soucier de ce qu'il ressentait, pourquoi se soucierait-il de ce que ressentent les autres ? Une seule personne se soucie vraiment de lui : lui-même ! L'enfant négligé d'âge scolaire développe



© UNICEF_UNICEF9413_Graham AFP-Services

souvent une attitude égocentrique, ce qui, au mieux, l'amène à être négligé par ses pairs ou, au pire, à être rejeté par eux. Ses faibles habiletés verbales vont aussi constituer une source de complications dans ses rapports sociaux. Quand il voit les autres enfants et les adultes utiliser de plus en plus de mots pour exprimer leurs idées et leurs émotions, cela peut susciter des sentiments de crainte et renforcer son retrait social ou encore susciter des sentiments de colère qu'il peut mettre en action en agressant les autres. Il crée, ainsi, une situation plus intelligible pour lui : quand il voit pleurer l'autre ou qu'il le voit se mettre en colère en retour, cela constitue une forme d'engagement et de communication qui lui est familière.

L'expression et la régulation affective

La régulation des affects est le processus qui permet à l'enfant de maintenir ou de retrouver un état de bien-être et de confort, de contrôler la quantité de stimulations à laquelle il porte attention et de moduler son degré d'excitation en fonction des diverses situations qu'il rencontre. Normalement, le jeune enfant apprend progressivement à maîtriser cette

habileté, à l'intérieur d'un contexte de régulation mutuelle : ce sont les personnes avec qui il vit, qui lui fournissent les premières structures de régulation. Au cours de la petite enfance, l'enfant négligé ne dispose pas de telles structures mutuelles de régulation affective. Il est donc exposé régulièrement à des états émotionnels négatifs qui sont intenses et prolongés. Il doit composer seul avec ceux-ci. Il doit se fier à ses propres systèmes d'action préadaptés (par exemple fermer les yeux, tourner la tête) ou utiliser au maximum les maigres stratégies cognitives dont il dispose. Il lui est difficile de mettre en place des stratégies de régulation affective plus complexes. Au cours de la période préscolaire, contrairement aux autres enfants de son âge, l'enfant négligé va peu différencier les émotions. Son registre émotionnel s'élargit peu. Il joue avec les mêmes affects et les mêmes émotions, peu différenciés, qui caractérisent la petite enfance : la colère, la peur, la surprise, la tristesse, la joie, l'intérêt. Par conséquent, dans ses relations sociales – avec des pairs non négligés ou des éducateurs –, il reconnaît mal les émotions plus nuancées que les autres peuvent exprimer (par exemple le regret, l'envie, l'ennui, l'impatience).

Sur le plan de la régulation affective, l'enfant négligé d'âge préscolaire est plus habile à moduler ses états émotionnels, mais le résultat est rarement ressenti comme étant confortable, satisfaisant et efficace. À la période scolaire, l'écart entre le registre émotionnel de l'enfant négligé et celui de ses pairs non négligés et des éducateurs s'accroît encore plus. Il développe davantage les stratégies peu efficaces qu'il a élaborées à la période préscolaire (retrait anxieux, passivité, inhibition, intimidation-agression). Cela crée des situations relationnelles difficiles qui déroutent les autres (notamment les éducateurs) et les incitent à se désengager ou encore, s'ils n'ont pas le choix, à prendre en charge et à contrôler la conduite de l'enfant.

L'attachement et les représentations de soi et des autres

Dans ses relations d'attachement, l'enfant négligé acquiert, au cours de la petite enfance, la conviction qu'il n'est pas suffisamment important pour qu'on se soucie de lui et que les personnes qui sont en mesure de le protéger et de le reconforter sont aussi des sources de peur et d'inconfort. Il peut difficilement leur faire confiance. L'enfant négligé fait donc tout ce qu'il peut pour s'attacher à des personnes imprévisibles et peu sensibles à ses signaux de détresse – et parfois hostiles. Cela requiert beaucoup d'énergie et d'attention de sa part. Il oscille entre deux stratégies : d'une part exprimer très fortement sa détresse, son besoin de proximité et sa colère de ne pas être reconforté, et d'autre part inhiber ces puissants affects quand aucune réponse ne vient ou quand la réponse suscite une augmentation de ceux-ci. À la période préscolaire, dans ses relations d'attachement, l'enfant négligé continue de développer ces deux registres – par exemple exprimer autre chose que ce qu'il ressent intérieurement pour contrôler la réaction parentale ; manifester des conduites de contrôle et punitives envers une mère ou un père apathique. Ce type de relation d'attachement l'amène à développer des représentations clivées de lui et de ses figures d'attachement :

image négative de soi et des parents, et image positive idéalisée de soi et des parents. Ceci fait que lorsque l'enfant négligé commence à aller à l'école, il a tendance à se percevoir plus compétent que ne le considère son enseignant. En revanche, à la fin de la période scolaire, il a tendance à se percevoir moins compétent et moins accepté par les autres, ce que confirme son enseignant.

Prévenir ou contrer la négligence envers les enfants

Il est nécessaire d'inscrire les interventions face à la négligence dans une logique de services intégrés localement (logement, emploi, éducation, santé, réadaptation, services sociaux, justice) autour des enfants négligés et des figures parentales responsables de leur bien-être. Cette logique d'intégration des services commande également que l'on porte une attention particulière à la construction d'un cadre commun qui permet de comprendre les besoins des enfants et le partage des responsabilités par les adultes appartenant à l'entourage immédiat de ces derniers.

Perturbation des relations entre figures parentales et enfants, perturbation du rapport entre famille et collectivité : ces difficultés jalonnent la vie des parents et des enfants aux prises avec des situations de négligence. Les besoins de l'enfant impliquent que l'on porte attention aux relations qui s'établissent entre les figures parentales et des agents professionnels du domaine du social, de l'éducation, de la santé et de la justice. Ces relations relèvent la plupart du temps d'une double logique : une logique d'autorité dont le but est la normalisation des conduites parentales, et une logique de soutien dont le but est de renforcer le potentiel des personnes et des collectivités à prendre en charge le bien-être des enfants. Une des principales charnières de ces alliances opératoires repose sur la construction d'espaces qui permettent aux figures parentales et aux agents professionnels de partager une réflexion à l'égard des besoins des enfants – leur identification, leur définition, leur évaluation, leur analyse et la planification de leur réponse. Comme la négligence

semble indissociable du phénomène des besoins de l'enfant, c'est peut-être autour d'une pratique réflexive partagée, portant sur ces besoins et impliquant les agents professionnels et les figures parentales concernées, que peut se construire une véritable réponse sociale à la négligence.

Les enfants négligés nécessitent non seulement que l'on mette en place des actions cliniques spécialisées pour répondre aux multiples défis qu'ils présentent sur le plan cognitif, langagier, affectif et social, mais également des actions sociales et éducatives pour leur offrir des contextes normatifs à l'intérieur desquels ils ont l'occasion de vivre, comme n'importe quel autre enfant de la collectivité, des expériences alternatives et complémentaires à ce que leur offre leur famille. ■

Pour en savoir plus

Cet état des connaissances a été élaboré en 2006. Toutefois, comme nous l'indiquons en février 2019 Carl Lacharité, si les constats mis en relief dans cet article restent toujours d'actualité, les recherches plus récentes offrent des appuis empiriques supplémentaires pour étayer la pertinence de ce modèle de la négligence. Voir un autre article (*en anglais*) publié en 2014 :

- Lacharité C. Transforming a wild world: Helping children and families to address neglect in the province of Quebec, Canada. *Child Abuse Review*, 2014, vol. 23, n° 4, p. 286-296.

Pour un accès à des connaissances plus étoffées, le lecteur pourra aussi se reporter à :

- l'article original : Lacharité C., Éthier L. S., Nolin P. Vers une théorie écosystémique de la négligence envers les enfants. *Bulletin de psychologie*, 2006, vol. 4, n° 484 : p. 381-394.

En ligne : <https://www.cairn.info/revue-bulletin-de-psychologie-2006-4-page-381.htm>

- une synthèse de cet article : Lacharité C., Éthier L. S., Nolin P. Vers une théorie écosystémique de la négligence envers les enfants. In : Observatoire national de la protection de l'enfance. *Les Besoins fondamentaux de l'enfant et leur déclinaison pratique en protection de l'enfance*, octobre 2016 : fiche n° 15, p. 83-86.

En ligne : https://www.onpe.gouv.fr/system/files/publication/notedactu_besoins_de_lenfant.pdf

1. Fonctions de L. Éthier et de P. Nolin au moment de la publication de l'article. À ce jour, professeurs émérites à l'université du Québec (Trois-Rivières).